



# Association Montagne et Loisirs

Le 29 septembre 2019

**Le Président :**

Alain CHAZAL  
2 Chemin d'Anthony  
65150 St Laurent de Neste  
tel : 06 85 42 70 15  
Courriel : montagne-et-loisirs@orange.fr  
Site Internet : <http://montagne-et-loisirs.fr>

**OBJET : Convocation à l'assemblée Générale du 13 octobre 2019**

Chers amis,

J'ai le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale de Montagne et Loisirs qui aura lieu au chalet du club de Saint-Avertin

**Dimanche 13 Octobre 2019 à partir de 9H :**

**9h à 11h : Rapport moral et financier, Rapport d' Activités**

Pour le rapport d'activités, **il est demandé à tous les organisateurs** (ou participant) à une activité cette année de préparer une courte présentation à l'aide d'une ou 2 photos (à communiquer avant le début de la réunion à Marc par mail ou clé usb).

**11h à 12h : Restitution des 4 ateliers/Forum** organisés la veille le samedi

**12h à 12h30: Élection des membres du Comité directeur**

Le Comité directeur n'est pas limité par le nombre (6 membres au moins). Le renouvellement est prévu par les statuts, par tiers chaque année. Cette règle du renouvellement par tiers n'ayant pas été formellement respectée ces dernières années, il a été proposé lors du dernier CD de réélire l'ensemble des membres du CD

**un appel à candidature au comité directeur  
est donc lancé à tous les adhérents à jour de leur cotisation\*  
les candidatures doivent être signalées au Président  
(par mail 2 jours avant la réunion)\*\***

*\*extrait des statuts article 14 : « ...Est électeur tout membre actif de plus de 18 ans, pratiquant ou dirigeant, adhérent à l'association depuis plus de 6 mois au jour de l'élection et ayant acquitté les cotisations échues »*

*\*\* afin de préparer la liste des candidats pour le vote : article 15 : « ...Les décisions sont prises à la majorité absolue des votants. Le vote a lieu à main levée sauf si une personne demande le scrutin secret. Le vote par correspondance ou par procuration peut être prévu.. »*

Le prochain Comité directeur (prévu le 20 novembre) élira le bureau parmi ses membres. Le Bureau est actuellement composé : 1 président, 1 vice-président, 1 secrétaire, 1 secrétaire adjoint, un trésorier, une trésorière adjointe, conformément aux statuts, le nombre de vice présidents n'est pas limité.

Vous trouverez en document joint :

la fiche d'inscription 2019,  
la Charte du Chalet,  
le questionnaire de santé (Cerfa 15699-01)  
la notice d'assurance FFME/ALLIANZ  
formulaire de procuration

Au verso, un rappel du déroulement du Week end de l'AG.

Le président, Alain Chazal

## Déroulement du Week-end :

### Vendredi 11/10 :

- Coupe du bois dans la forêt domaniale de Gouron (Baptiste, Alain, Fabien) (Baptiste ne souhaite pas plus de monde pour des raisons de sécurité)
- Accueil des adhérents le vendredi soir – Auberge espagnole

### Samedi 12/10 :

**En début de matinée:** livraison au chalet de 6 stères de bois sec que Baptiste a commandé et rangement dans la grange  
– Puis rangement du bois coupé

**Vers midi :** Pique nique apporté par chacun et partagé

**En début d'après midi,** fin du rangement du bois

**17h à 18h :** Forum d'échanges sur 4 thèmes :

- **activités de loisirs,**
- **gestion du chalet,**
- **activités sportives/projets,**
- **fonctionnement de l'association.**

Une personne /rapporteur par atelier présentera la synthèse des échanges, en fin d'AG le jour suivant.

Tous les participants pourront passer d'un atelier à l'autre, les modalités pratiques seront données au démarrage du forum

**Vers 18H30 :** apéro offert par le club

**Dîner :** composé de la garbure de Norbert et des contributions de chacun (entrées, salade, fromage, dessert)

**Soirée :** 2 montages photos (2 x 15 minutes) choisis par les participants projetés sur grand écran, puis photos des sorties passées à la demande à voir sur différents ordinateurs. Plusieurs ordinateurs seront mis à disposition avec des diaporamas différents.

### Dimanche 13/10 :

**9H à 12H30** AG

**12h30 :** Apéro (léger, on prend la route après!) et Pique nique apporté par chacun et partagé et partage des restes de la veille.

**Récapitulatif à apporter par chacun :** 2 pique-nique et contribution pour le samedi soir